



BERNAY
L A V I L L E

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 JUIN 2023

Délibération n° 46-2023
Rapporteur : Marie-Lyne VAGNER

Votants pour : 26
Votants contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt juin, à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Marie-Lyne VAGNER, Maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Sara FERAUD, Mickael PEREIRA, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Pascal SEJOURNE, Frédérique PARIS, Pierre JALET, Laure BONMARTEL, Jocelyn COUASNON, Valérie DIOT, Thierry JOSSE, Laurence BEATRIX, Thérèse FICHET, Ulrich SCHLUMBERGER, Pascal GRIHAULT, Sébastien LERAT, Claire PITETTE, Sandrine BOZEC, Pascal DIDTSCH, Simon JARAIE

Pouvoirs : Pierre BIBET à Marie-Lyne VAGNER, Julien LEFEVRE à Sara FERAUD, Julien VARANGLE à Mickael PEREIRA, Camille DAEL à Louis CHOAIN, Françoise ROUTIER à Sabrina BECHET, Régis ROUSSEL à Thierry JOSSE, Chantal HERVIEU à Laure BONMARTEL

Absents : Guillaume WIENER, Hugues CANTEL, Justine PIQUOT, François VANFLETEREN, Antonin PLANCHETTE

Date de la convocation : 14 juin 2023

Secrétaire de séance : Mickael PEREIRA

Objet :

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE PROJETS AUX ASSOCIATIONS

Exposé des motifs :

Plusieurs associations ont sollicité la collectivité afin d'obtenir des subventions exceptionnelles liée à l'organisation d'un projet.

Dans le cadre de la politique municipale de soutien à la vie associative, il est proposé d'attribuer des subventions aux associations locales contribuant à l'animation, à la cohésion sociale ou à la promotion de la santé sur le territoire de la Ville de Bernay.

Ces demandes concernent les associations suivantes :

- AIDE LES Z'ARTS, sollicite une aide de 500 € afin de participer au projet de la municipalité « Bernay en scène », mettant en valeur les pratiques associatives amateurs. L'association a été retenue et engagera 6 troupes sur les 7 existantes au sein de l'association
- L'AMICALE LAÏQUE LE TEMPS DES CERISES, sollicite une aide de 6000 € pour l'organisation de la rencontre régionale de chorales, du festival Jazz en pays Risle Charentonne et du Festival de la marionnette
- AU GRE DES ONDES, sollicite une aide de 2000 € pour la création d'une saison de concerts de musique de chambre pour tout public, public scolaire, résidents de l'EHPAD Jacques Daviel (accès prioritaire et gratuit) et ayant pour objectif de promouvoir des artistes locaux, de mettre en valeur la chapelle de l'hôpital et de réhabiliter le piano à queue de l'hôpital
- BERNAY BURKINA FASO, sollicite une aide de 1000 € dans le cadre de la 28^{ème} semaine du cinéma africain
- BLEU BANANE, sollicite une aide de 150 € pour l'organisation de l'exposition biennale « à l'œuvre » organisée en avril 2023 avec le musée de Bernay autour de l'huile sur toile « le cirque » de Jean-François RATEL (1811-1857) permettant de voir l'appropriation de cette œuvre par des artistes régionaux

- CONFLUENT D'ART, sollicite une aide de 2000 € pour l'organisation d'un salon d'arts plastiques rendant hommage à Edith Piaf, à sa vie et à son œuvre. Le salon sera ouvert par un vernissage / spectacle en textes et musiques. Les week-ends seront animés par des performances d'artistes et des présentations de différentes boxes (thai, anglaise). Des ateliers seront réservés pour les enfants et les ados
- DECLIC, sollicite une aide de 1000 € afin de continuer les « Ateliers en corps » : sur la base des ateliers de théâtre menés en 2022/2023. Plusieurs artistes partageront leurs disciplines avec les participants (art vivant, écriture, arts visuels et scénographiques)
- GRAINE D'AVENIR, sollicite une aide de 600 € afin de proposer des ateliers de cuisine « faire-ensemble » pour les personnes qui n'ont peut-être pas ou plus, le temps, l'envie ou les outils (ateliers à la maison des asso et partenariat avec les magasins bio)
- LEZARTS ET LES MOTS, sollicite une aide de 2000 €. L'association est régulièrement sollicitée par certains services de la ville de Bernay afin d'apporter sa contribution aux actions et aux animations (accompagnement à la scolarité et à la parentalité, accompagnement numérique pour tous et animation socio-culturelle). A ce titre, elle souhaiterait mettre en place une convention d'objectifs réciproques
- LE THEÂTRE ARTISANAL, nouvelle association, sollicite une aide de 2000 € pour la mise en place d'une représentation « l'étrange jeux des couleurs »
- LES TROIS PARQUES, sollicite une aide de 4200 € afin de poursuivre et concrétiser son travail de recherche d'implantation et poursuivre son partenariat de diffusion et de médiation de l'art et de la culture auprès de tous les publics
- LE CEPAO, sollicite une aide de 500 € pour effectuer la 3^{ème} phase de l'étude archéologique de l'abbatiale

Délibération :

Vu le code général des collectivités territoriales,
 Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relatif aux droits des citoyens dans les relations avec les administrations, et plus précisément son article 10 relatif à l'attribution de subventions,
 Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi susvisée,
 Vu le budget 2023,
 Vu les demandes de subventions exceptionnelles,
 Vu l'avis favorable des membres de la commission « Instruction des demandes de subventions » qui s'est réunie le lundi 12 juin 2023

Pascal DIDTSCH et Claire PITETTE ne prennent pas part au vote

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder les subventions de projets suivantes à hauteur de :

- 5850 € à l'Amicale laïque le temps des cerises
- 1500 € à l'association Au gré des ondes
- 1000 € à l'association Bernay Burkina Faso
- 1300 € à l'association Confluent d'art
- 600 € à l'association DECLIC
- 500 € au CEPAO

Pour copie certifiée conforme